



# PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DE LA LÉGISLATION ARBRES HORS FORÊTS

*NOTE DE PRÉSENTATION*

MAI 2021

PROJET ANIMÉ ET PORTÉ PAR

L'Association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables: Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde )  
& le C.A.U.E. 77 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne)

# PRÉAMBULE

**La quantité d'arbres hors forêts diminue en France. Les arbres sont fragilisés et menacés malgré les nombreux services essentiels qu'ils fournissent.**

**Le droit s'intéresse peu aux arbres et favorise à bien des égards la dégradation ou l'abattage des arbres, en contradiction avec la Charte de l'Environnement de 2004.**

**Les articles de lois parfois très anciens et disparates, résultats de décennies de modifications législatives, ne prennent pas en compte le rôle de l'arbre dans toutes les dimensions de nos écosystèmes.**

**Un rôle pourtant étayé scientifiquement chaque jour davantage !**

**Un groupe de travail réunissant juristes et praticiens des arbres s'est constitué pour proposer\* des axes d'amélioration de la législation afin que l'intégrité des arbres soit mieux prise en compte et leur pérennité assurée.**

**L'objectif est de mettre ces éléments de réflexions et propositions à la disposition du législateur.**

*\*après avoir analysé 60 articles de lois, répartis en 13 codes (hors code forestier).*

*L'Association A.R.B.R.E.S. et le C.A.U.E. 77 animent et portent ce projet en proposant aujourd'hui une synthèse des réflexions des membres du groupe, qui s'affine et s'actualise régulièrement.*

*Ces propositions sont faites dans un esprit de responsabilité, en conciliant le respect de l'environnement, le droit de propriété et la commodité de circulation pour les réseaux de transport. Elles visent à créer un corpus législatif adapté au caractère vivant de l'arbre et à son rôle d'emblème de l'adaptation au changement climatique.*

*Cette proposition est issue d'un groupe de travail composé de 28 spécialistes et praticiens, juristes, enseignant chercheur d'université, doctorant, avocats, notaire, urbanistes, inspecteurs des sites, Architecte des Bâtiments de France, paysagistes, arboriste...*

**Le présent document explique pourquoi et comment il est urgent d'améliorer la législation en vigueur.**



# POURQUOI AMÉLIORER LA LOI ?



## L'ARBRE, UN ALLIÉ PRIORITAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### UN BIEN COMMUN D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

(Oxygène, stockage du carbone, limitation de l'érosion, climatisation, biodiversité, paysage, santé)

### UN ORGANISME VIVANT FRAGILE

L'amputation et l'altération des organes vitaux des arbres (grosses branches, troncs, racines, écorces protectrices) affaiblissent gravement et irrémédiablement leur santé, leur solidité, leur longévité, leur esthétique et celle des paysages.

### UNE COMPENSATION IMPOSSIBLE

Un jeune arbre ne remplace pas un arbre mature.

Plus un arbre est ancien, plus les services qu'il rend sont grands. L'urgence du défi climatique fait des arbres matures des alliés à protéger.

## LA LÉGISLATION ACTUELLE

**Les textes en vigueur considèrent l'arbre comme une contrainte, et conduisent majoritairement à des élagages drastiques ou à des abattages.**

**Ils ne le reconnaissent ni comme organisme vivant fragile, ni comme bien commun.**

### DES TEXTES OBSOLÈTES

Les textes en vigueur sont nombreux, disparates et anciens. Leur lecture est complexe et des vides juridiques persistent.

Par ailleurs, ils ne répondent pas aux exigences du texte constitutionnel de la Charte de l'Environnement.

### ABSENCE DE LOIS SPÉCIFIQUES

Il n'existe pas de lois spécifiques pour protéger les arbres hors forêts.

Certains textes en vigueur sont utilisés pour tenter d'assurer la protection d'un arbre ou groupe d'arbres, sans cohérence avec le caractère vivant et fragile du végétal.

Face à cette situation, les élus et les professionnels du cadre de vie ne maîtrisent pas les textes et les magistrats ont du mal à faire appliquer la loi.



# COMMENT AMÉLIORER LA LOI ?



## CRÉER DE NOUVEAUX OUTILS DÉDIÉS AUX ARBRES HORS FORÊTS

### **Arbres et Groupes d'Arbres Protégés - AGAP**

Créer un outil juridique spécifique pour protéger les arbres à l'échelle et à l'initiative locale dans les documents d'urbanisme.

### **Arbres et Groupes d'Arbres Protégés d'intérêt national - AGAPIN**

Créer un outil juridique spécifique pour protéger les arbres remarquables d'intérêt national sous le contrôle des inspecteurs des sites, en lien avec Collectivités locales.

### **Référent Arbre**

Créer un statut de référent arbre à l'échelle des Collectivités Territoriales (conseil - médiation - contrôle - arbitrage - instruction des autorisations).

### **Protection de l'intégrité physique des arbres**

Définir des règles de protection des arbres situés sur l'espace public dans le cadre de travaux réalisés à proximité de ces derniers,

Définir des règles de protection encadrant les interventions sur les arbres situés sur l'espace public.

### **Arbres et transfert de propriété de biens immobiliers bâtis**

Incitation à l'identification des arbres, lors des transferts de propriété de biens immobiliers bâtis. Faculté de proposer leur conservation et d'établir leur valeur, sans augmentation du prix du foncier.

---

## ACTUALISER LA LEGISLATION EN ACCORD AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

### **Rédiger le décret d'application de l'article**

**L.350-3 du Code de l'Environnement**, relatif aux alignements.

**Simplifier et uniformiser les textes** concernant les servitudes d'utilité publique liées au passage des réseaux divers (routes, chemins, voies ferrées, voies d'eau, réseaux aériens et souterrains) - (Actuellement 26 textes dans 10 codes différents).

**Repenser l'Art. 673 du Code Civil** - Concilier l'intérêt environnemental de l'arbre en l'associant au droit de propriété et éviter l'abattage et l'élagage drastique, en limite de propriété.

La simplification est un gage de compréhension, indispensable à la bonne application de la loi.

Elle facilite son respect et son contrôle.



# COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL "AMÉLIORATION DE LA LÉGISLATION ARBRES HORS FORÊTS"

## **Marion ABAUZIT**

Chef du service des sites et réseaux naturels au Conseil Départemental de Seine-et-Marne, Ingénieur des Techniques Horticoles et du Paysage

## **Yannick ANDRES**

Chef du service Patrimoine arboré - Direction des Parcs et Jardins - Pôle Proximité et Cadre de Vie- Ville de Nancy

## **Robert BAËLI**

Ex adjoint au maire de Villeneuve la Guyard en charge de l'environnement, Correspondant ARBRES 89

## **SOPHIE BARRÉ**

Vice-présidente de l'Association ARBRES (Arbres Remarquables Bilan Recherches Études Sauvegarde) , Ingénieur des Techniques Horticoles et du Paysage

## **Frédéric BIZIERE**

Président du Groupement des Experts Conseils en Arboriculture Ornementale GECAO, Expert judiciaire, Diplôme universitaire "Expertise de Justice"

## **Augustin BONNARDOT**

Forestier Arboriste Conseil au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne CAUE 77. Coordonnateur du groupe de travail « Amélioration de la législation arbres hors forêt »

## **Anna COUROUAU**

Architecte DPLG, Membre du Groupe National de Surveillance des Arbres GNSA

## **Louis DUBREUIL**

Membre de l'Association Pour la Protection des Arbres en bord des Routes ASPPAR, Paysagiste concepteur

## **Grégoire DUTERTRE**

Directrice du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne CAUE 77, Architecte Urbaniste

## **CHANTAL FAUCHÉ**

Présidente de l'Association Pour la Protection des Arbres en bord des Routes ASPPAR

## **Maxime FAUQUEUR**

Vice-président de l'Association Arbres Remarquables Bilan Recherches Études Sauvegarde ARBRES

## **Georges FETERMAN**

Président de l'Association Arbres Remarquables Bilan Recherches Études Sauvegarde ARBRES, Professeur agrégé de Sciences de la Vie et de la Terre

## **Arnaud BERNARD DE LAJARTRE**

Enseignant chercheur en droit de l'environnement, de l'urbanisme et du patrimoine, Université d'Angers ; Docteur en droit public ; Membre de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Maine et Loire ; Membre de la Commission Régionale du patrimoine et des sites des Pays de la Loire et de la Commission Régionale du patrimoine et de l'architecture ; Président du Conseil scientifique du Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire

## **Loïc GOURBREIN**

Président de l'association Séquoia

## **Michel GREUZAT**

Géomètre expert Urbaniste.

## **Benoit HARTENSTEIN**

Notaire, Président de l'association « La Voix de l'Arbre »

## **Philippe Hirou**

Président de afac-agroforesteries

## **Mahmoud ISMAIL**

Architecte et Urbaniste de l'Etat, Architecte des Bâtiments de France, chef de l'Udap de l'Essonne

## **Gauthier JAMAIS**

Avocat, Docteur en droit public.

## **Mickaël JEZEGOU**

Correspondant Certified Veteran Tree Specialist, Technicien forestier au Conseil Départemental des Côtes d'Armor, Correspondant ARBRES 29

## **Clément LAFORGE**

Doctorant contractuel en droit public - Chargé de mission d'enseignement en droit constitutionnel. Spécialiste des EPCI - Centre universitaire rouennais d'études juridiques

## **Michel LAGARDE**

Avocat, Docteur en droit spécialiste arbre et forêt, Maître de conférences, Auteur, Rédacteur de textes législatifs

## **Julie LEFEVRE**

Communication et relations médias - ARKTIK

## **Jacques LIAGRE**

Chef du Département juridique de l'ONF (retraité)

## **Benoit MONCADA**

Porteur du projet auprès des élus.

## **Pierre OUALLET**

Chargé d'études en environnement & aménagement. Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement - CEREMA - Adjoint au Maire à la Transition Ecologique de la Ville de Bègles

## **Romarc PERROCHEAU**

Directeur du Service des Espaces verts et de l'Environnement de la ville de Nantes ; Membre du Conseil d'Administration d'HORTIS.

## **Isabelle RIVIERE**

Urbaniste

## **Laurence RUVILLY**

Cheffe du Pôle Paysage - Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France DRIEE IdF

## **Jessica SAURAT**

Avocat, Docteur en droit Thèse "L'arbre et le droit"

## **Frédéric SEGUR**

Responsable Ingénierie et Prospective Patrimoine Végétal de la Métropole de Lyon, Animateur du groupe de travail - Espaces Verts Nature et Paysage de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France, Membre du Conseil Scientifique Plante et Cité

## **Lionel STAUB**

Expert forestier, Expert judiciaire, Ingénieur forestier, Correspondant ARBRES 42

## **Agnès THIENARD-PEREIRE**

Architecte - Editorialiste web, Content manager au CAUE 77.

## **Avila TOURNY**

Architecte Voyer, Adjointe au chef de la division Sites et Paysages de l'Agence d'Ecologie Urbaine de la Ville de Paris

## **Ophélie TOUZE**

Doctorante en droit du Patrimoine - Université de Rouen - Mémoire de recherche Master 2 « La protection juridique des Arbres Remarquables" - CAUE77

## **William TROMP**

Président du Groupe Technique des Métiers des élagueurs à l'Union Nationale des Entreprises du Paysage UNEP

## **Joëlle WEILL**

Inspectrice des sites 92, 93, 94 chargée de mission paysage et jardins à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France DRIEE Ile de France. Service Nature Paysage et Ressources Pôle Paysage et Sites.

**Société Française d'Arboriculture SFA**

# AVEC LE SOUTIEN



REJOIGNEZ-NOUS !

*Des scientifiques ou praticiens :*

Alain Baraton - Jardinier  
Thomas Brail - Grimpeur arboriste  
Gilles Clément - Jardinier  
Noëlle Dorion - Académie d'Agriculture de France  
Jean-Louis Etienne - Explorateur  
Georges Feterman - Professeur agrégé  
François Hallé - Botaniste  
Ernst Zurcher - Chercheur

*Des personnalités du monde culturel :*

Yann Arthus-Bertrand  
Laurent Baffie, Juliette Binoche, Allain Bougrain-Dubourg,  
Jean Chalon, Denis Cheissoux,  
Alexandre Jollien,  
Gilles Legardinier,  
Erik Orsenna,  
Matthieu Ricard,  
Olivier Saladin, Bruno Solo,  
Philippe Torreton

&

*Des Associations, Villes, entreprises, éditeur  
juridique et organismes, dont les Chambres  
Départementales des Notaires des Alpes-  
Maritimes, du Bas-Rhin, de la Charente-Maritime,  
de la Meurthe et Moselle, de la Meuse, de la  
Moselle et des Vosges.*